



Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°432

SEPTEMBRE 2017 / Miz Gwengolo



Les annonces pour le bulletin d'octobre sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 21 septembre.

Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43
Fax : 02 98 20 32 44

Courriel : mairie@la-forest-landerneau.fr
Internet : www.la-forest-landerneau.fr

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30
Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Samedi : 9 h – 11 h

Bibliothèque :

Heures d'ouverture

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr
Mardi 16h30/18h30, jeudi 16h30/18h30, samedi 10h30/12h30

Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi
Urgences techniques : 02 77 62 40 09
(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

Permanences du Maire et des Adjointes

Yvon BESCOND, Maire le mardi de 11h à 12h – le vendredi de 17h à 18h
Roland GUILLON (Finances-Administration Générale)..... le jeudi de 19h00 à 20h00
Gisèle HALLEGOUET (Ecole-Enfance-Jeunes)..... le mardi de 18h00 à 19h00
Michel BARRE (Urbanisme-Voirie-Environnement – Cadre de Vie)..... le mercredi de 18h30 à 19h30
Emmanuelle ABILY (Sport-Loisirs-Culture) sur rendez-vous

En dehors de ces horaires, le Maire et les Adjointes reçoivent sur rendez-vous

Le bureau municipal se réunit tous les lundis

Quoi de neuf ?



Les dates à retenir :

02/09 Forum des associations
09/09 Collecte de journaux – école Georges Brassens
17/09 Journée du patrimoine
07/10 Soirée et repas texan – JGF foot à la salle polyvalente
14/10 Repas & soirée disco – Asso Tous Ensemble avec Justine
20/10 Fête du potiron – Porche du Château de Joyeuse Garde
19/11 Kig Ha Farz école Ste Anne
25 & 26/11 Expo peinture et artisanat



Infos pratiques

Santé

Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le 3237.

	Samedi	Dimanche
02 et 03/09	Bernicot Landerneau	Bernicot Landerneau
09 et 10/09	Jouillat Dutreix Landerneau	Bydlon La Roche-Maurice
16 et 17/09	Begot Bouyer Landerneau	Richard La Forest-Landerneau
23 et 24/09	Jouillat Dutreix Landerneau	Jouillat Dutreix Landerneau
30/09 et 01/10	Pharmacie de la Gare Landerneau	Lacoste Landerneau

INFIRMIERES :

- **Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Christian MAINGUY** – Tél **06.20.47.28.90** – 4 Place du Château

Soins à domicile 7 jours /7, au cabinet sur RDV. (Ne pas hésiter à laisser vos coordonnées sur la messagerie téléphonique, nous ne pouvons pas répondre lorsque nous sommes en soins)

- **Béatrice Fily-Sidoine** – Tél **02.98.20.23.15**

2 Rte de Rulan (mêmes locaux que le cabinet médical)
Soins à domicile 7 jours/7 et sur rendez-vous

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE : Hubert CASTREC

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

MEDECINS : 2 route de Rulan (ancien cabinet kiné près de l'école G.Brassens) – 02.98.20.96.95.

Sur RDV du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND** : lundi, jeudi, un samedi matin sur deux – **Dr LE GOFF** : mardi, mercredi, vendredi, un samedi matin sur deux.

GARDES MEDECINS : Après 19h et WE appeler le **15**.

Association ADMR de Landerneau et sa région

21 bis rue de la Tour d'Auvergne - 29800 Landerneau
☎ 02.98.85.64.22 – Horaires d'ouverture à Landerneau : du lundi au vendredi 9h-12h et 14h-17h

Commission action sociale

Permanence le mardi 5 septembre de 14h à 15h au bureau polyvalent, afin d'aider à effectuer les démarches administratives, à régler les différents problèmes et résoudre les difficultés que vous pouvez rencontrer dans votre vie quotidienne.
Possibilité de RDV : contacter la Mairie.

Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois de septembre 2017

Recyclables : jeudis 7 et 21 septembre

Ordures ménagères : jeudis 14 et 28 septembre

Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

Horaires d'été du 1^{er} mars au 31 octobre :

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h – 12 et 14h – 19h

Fermé dimanche et jours fériés.



Déchets de jardin

Stationnement remorque

02-03/09	Rue de Guébriant	06/09	Route de Kergréach
09-10/09	Place du château	13/09	Keryvonne
16-17/09	Kergréach	20/09	Ker Arzel
23-24/09	Hameau du Parc Hir	27/09	Croix de la lieue
30-01/10	Rue Duguesclin	04/10	Route de Kerhuon (n°42)

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois, ni d'ordures ménagères.

Eco point

Nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer des ordures ménagères près des containers à verre. Merci de votre compréhension.

Vie Paroissiale

Dimanche 3 septembre la messe aura lieu à St Divy, à 10h30 du fait de la course pédestre à St Thonan.

Dimanche 17 septembre, messe à St Thonan, à 10h30.

Les inscriptions au catéchisme pour l'année 2017/2018, peuvent se faire lors du forum des associations le 02 septembre à St Thonan et La Forest Landerneau ; le 09 septembre à St Divy ou au presbytère de St Divy le samedi matin de 10h30 à 11h30 .

Compte rendu Conseil Municipal du lundi 3 juillet 2017

Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception d'Emmanuelle ABILY (procuration à Gisèle HALLEGOUËT) et d'Alain GRAFFE (procuration à Gilles LE BORGNE).

1 - Finances

✚ Délibération modificative budget eau

Accord du conseil municipal pour règlement de cotisation au syndicat de bassin pour 3227 € (inscrit pour 3000 € au budget primitif).

✚ Tarification cavurnes.

Par délibération en date du 25 mars 2017, le Conseil Municipal a adopté une tarification pour la mise à disposition d'un emplacement « cavurne » dans le cimetière communal.

Afin d'assurer une certaine homogénéité dans l'espace dédié aux cavurnes, il apparaît souhaitable de louer à la fois l'emplacement et le mini-caveau.

Proposition est faite au Conseil de faire réaliser les terrassements et l'implantation de 7 cavurnes, ce qui permettrait aux familles intéressées de pouvoir disposer immédiatement d'un emplacement dans les mêmes conditions qu'au colombarium.

La tarification proposée qui annule et remplace celle du 25 mars 2017 est de 350€ pour 30 ans.

Accord du conseil municipal.

✚ Acte de vente de logements à la communauté de communes.

La Commune a fait construire de 2012 à 2014 un bâtiment « pharmacie – logements ». Le local « pharmacie » est loué par la commune, et la communauté de communes assure la location des 3 logements.

Il y a lieu d'établir un acte de vente entre la commune, actuellement propriétaire de la totalité du bâtiment, et la communauté de communes, pour que chaque collectivité soit propriétaire de son lot.

La commune étant maître d'ouvrage de cette opération, elle a payé toutes les factures relatives à l'opération et elle a refacturé sa quote-part à la communauté par l'intermédiaire de 2 acomptes payés le 05.11.2014, puis le 23.12.2015 sur la base de la convention établie entre les deux parties.

Proposition est faite au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer l'acte de vente qui prendra en compte les dépenses réalisées par la commune du début de l'opération jusqu'au 30 juin 2017. Une nouvelle facturation à la communauté de communes interviendra si de nouvelles factures parviennent à la commune après le 1er juillet 2017.

Total des dépenses =	725.147,19 € TTC
Part CCPLD : 59,59% soit	432.115,21 € TTC
Acquisition du terrain :	63.349,24 € TTC
Part CCPLD : 30% soit	19.004,77 € TTC
Total :	451.119,98 € TTC

A déduire acompte du 05/11/2014 :	285.490,00 €
A déduire acompte du 23/12/2015 :	165.375,40 €
Reste à devoir :	254,58 € TTC

Accord du conseil municipal.

✚ Subventions aux associations.

Attribution en appliquant les règles habituelles (nombre d'adhérents et cotisations encaissées).

- Joyeuse Garde Forestoise (JGF)	5326 €
- Gymnastique Retraités Actifs	382 €
- Amicale Laïque	1163 €
- UNC	52 €
- FNACA	52 €
- La Forest à petites foulées	393 €
- Club Val Elorn (Amicale des retraités)	698 €
- Ateliers des arts Forestois	129 €
- Asso Chasse La Paysanne du Ménéchou	78 €
- Société de chasse La Forestoise	254 €
- Cantine de l'Ecole Sainte Anne	5736 €
- Amicale des Agents territoriaux du Pays de Landerneau	1280 €
- Asso Parents d'élèves école G. Brassens	180 €
- APEL école Sainte Anne	180 €
- Secours Catholique	105 €
- Croix Rouge Française	105 €
- Amicale des Donneurs de Sang de Landerneau et sa région	105 €
- Secours populaire	105 €
- Ecole Diwan Landerneau (4 élèves forestois)	1426 €

TOTAL	17.749 €
-------	----------

Accord du conseil municipal avec 2 voix contre (Roland Guillon et Roland Porhel) concernant la subvention Diwan.

2 - Avenant à la convention avec la Préfecture pour la transmission électronique des actes budgétaires.

Dans le cadre de la télétransmission des actes à la Préfecture, le Préfet propose d'étendre le champ d'application à la transmission des budgets. Il est obligatoire de faire une modification à la convention signée entre la commune et la préfecture. Il convient donc d'autoriser le maire à signer l'avenant

Accord du conseil municipal.

3 - Ressources humaines : Modification du tableau des effectifs.

Certains agents de la commune sont promouvables à un avancement de grades suite à l'avis favorable de la CAP (Commission Administrative Paritaire) du 19/05/2017.

Accord du conseil municipal pour actualiser et modifier le tableau des effectifs en conséquence.

4 - Informations

✚ Dotations et subventions.

Dotations et subventions	2016	2017
FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales)	33.713	28.413
DGF (Dotation globale de fonctionnement)	124.497	110.744
DSR (Dotation de solidarité rurale)	25.960	27.546
DNP (Dotation nationale de péréquation)	7.593	6.834
Taxes additionnelles aux droits d'enregistrement	41.643	40.226
TOTAL	233.406	213.763

Pour la **réhabilitation de la salle de sports**, une subvention de 52.136 € a été allouée à la commune par le Conseil Départemental.

✚ Marché de voirie à bons de commande.

Un appel d'offre a été lancé pour les travaux usuels concernant la voirie communale. Les offres sont en cours d'analyse par les services de la communauté de communes.

✚ Avenant au marché de travaux sur le réseau d'eau potable.

La commission d'appel d'offre a validé la signature d'un avenant au marché pour tenir compte des travaux supplémentaires demandés en cours de chantier.
Montant du marché : 176.855.00 € H.T.
Avenant 27.065.67 € H.T.

✚ Réalisation d'un emprunt.

Afin de financer les travaux sur le réseau d'eau potable, il a été nécessaire de contracter un emprunt de 100.000€ auprès du Crédit Agricole : taux fixe à 1,68 % sur une durée de 15 ans.

✚ Bail de location pour l'ex-boulangerie.

Des difficultés apparaissent au niveau de la demande de changement de locataire par rapport au bail initial.

✚ Recensement 2018 : Nomination d'un coordonnateur communal.

Le Maire a nommé Caroline BECOURT en tant que coordonnateur communal.

✚ Rythmes scolaires : Le point pour 2017-2018.

Pour l'année 2017-2018 il est proposé de maintenir les temps d'activités périscolaires, le décret autorisant les modifications venant d'être adopté le 27 juin 2017, soit trop tardivement pour une mise en application à la rentrée scolaire 2017-2018.

✚ Bretagne Très Haut Débit : Etat des lieux pour 2018.

Le déploiement FTTH (Fibre optique jusqu'à l'abonné) est prévu sur la commune de La Forest-Landerneau pour une commercialisation fin 2018 (848 prises, soit la totalité de la commune). La communauté de communes

participe au financement à raison de 445 € par prise, soit 377.360 € pour la commune de La Forest-Landerneau. Sur le territoire de la communauté de communes 12.593 prises seront installées en 2017-2018, ce qui représente une dépense de 5.572.735 € pour la communauté.

5 - Questions diverses

En fin de séance, Catherine PANNIER, conseillère municipale annonce sa démission par courrier qu'elle remet au maire : Elle ne réside plus sur la commune depuis plusieurs mois.

Le Maire, Yvon BESCOND, la remercie pour le travail réalisé au sein du Conseil Municipal durant son mandat d'élue.

L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.

Informations municipales

Animation : Fête du potiron

FÊTE DU POTIRON



À LA FOREST LANDERNEAU

Soirée Potiron le vendredi 20 octobre 2017

A 18 h 30

RDV sous l'arche du Château de Joyeuse Garde

Dégustation de soupes maison faites par nous et

par vous !

A vos chaudrons !



Urbanisme

Déclarations préalables de travaux

Demandes :

- DANISCO – 2 la Grande Palud – Installation de conduits et grilles de ventilation
- M. DOUGUET Arnaud – 10 rue des ormes – Construction d'un muret en parpaings enduits
- M. QUÉRÉ Jean-Noël – 3 route de Kergréach – Isolation par l'extérieur d'un pignon
- M. LE ROY Sylvain – 20 Clos de la Garenne – Construction d'un préau
- M. FERNANDEZ Guillaume – 13 route de Kergréach – Abri de jardin
- M. BLOCH Jean-Yves – 11 hameau du Parc Hir – Changement de velux

Accords :

- M. UGUEN Michel – 20 rue de rohan – Abri à bois
- M. LE NEINDRE Guillaume – 3 allée du petit bois – Aménagement du garage en studio, changement de la porte de garage, velux
- M. LEON Philippe – 16 route du château – Changement de fenêtres
- M. KOWAL Aurélien – 16 Clos de la Garenne – Abri de jardin
- M. LE NILIOT Sébastien – 15 hameau de Rulan – Edification d'une palissade
- M. DOUGUET Arnaud – 10 rue des ormes – Construction d'un muret en parpaings enduits
- M. Sylvain LE ROY – 20 Clos de la Garenne – Construction d'un préau

Classement sans suite :

- M. BRAMOULLE Loïc – 8 route du château – Réalisation d'un abri ouvert

Permis de construire

Demandes :

- M. DERRIEN Antoine – Lot 8 – Parc Bras – Permis modificatif – Modification des menuiseries et de l'enduit
- M. BRAMOULLE Loïc et Mme CADIOU Joëlle – 8 route du château – Démolition d'un bâtiment annexe et réalisation d'un abri à bois
- M. et Mme LAURENT – 1 Le Guerrus – Extension et remplacement de châssis de toit
- M. LE MOY Guillaume – 10 Clos de la Garenne – Construction d'une maison individuelle

Annulation de permis :

- Elevage des lutins de Cornouaille – Moulin de la Grande Palud – Hangar et logement

Accords :

- M. GARCIA Fabrice et Catherine – Route de Kerjakez – Construction d'une maison individuelle
- M. DERRIEN Antoine – Lot 8 – Parc Bras – Permis modificatif – Modification des menuiseries et de l'enduit

Etat Civil

Naissances :

- Chloé BERGERE, née le 21 juin à Brest, domiciliée 16 route de Beg ar Groas
- Evann LE MOIGNE, né le 1er juillet à Brest, domicilié 4 Keryvonne

- Hailee JACQ, née le 14 août 2017 à Landerneau, domiciliée 3 bis Coz Liorzou.

Mariage :

- M. FERNANDEZ Guillaume, maître de conférences et Mme SIMON Catherine, médecin, domiciliés 13 route de Kergréach, mariés le 26 août.

Décès :

- M. MARIEL Roger, 68 ans, domicilié 3 allée des cyprès, décédé le 23 juillet 2017.

Recensement des jeunes Parcours citoyen (filles et garçons)

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **septembre 2001**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

Elagage

Comme tous les ans, il est demandé aux propriétaires concernés de bien vouloir procéder à la coupe de la végétation qui déborde sur le domaine public. Cette année, une attention particulière sera à porter sur la proximité des lignes téléphoniques aériennes. En effet, compte tenu du déploiement de la fibre optique sur la commune, toutes les lignes devront être bien dégagées afin de permettre l'intervention des opérateurs chargés de la pose des nouvelles lignes.

Concours Maisons et Jardins Fleuris 2017

Les membres du Jury Intercommunal Le Folgoët / La Forest se sont réunis en juin pour parcourir les rues de la commune et admirer les jardins et talus joliment colorés. Sur la trentaine de jardins pré-sélectionnés, ils en ont retenu 10.



Catégorie Jardins visibles de la rue :

M. et Mme Quéré, 5 Mesguen, Mme Billant, 21 rue de Rohan, M. et Mme Quéménéur, 15 rue de Gorréquer, M. et Mme Rubin, 3 Hameau de la Chapelle, M. et Mme Morvan, 5 Kermaria, M. et Mme Cousquer, 5 rte de Penquer, Mme Dréo, 4 Cribin, M. et Mme Le Roux, 4 Allée des Cyprès

Espaces le long de la voie publique :

Mme Abiven, 12 Le Crann, M. et Mme Berlivet, 4 Hameau de la Chapelle.

Hors classement cette année mais non moins méritants :

M. et Mme Jestin, 3 La Motte, M. et Mme Guillon, 24 rue de Rohan, M. et Mme Guyader, 5 rte de Beg ar Groas.

Les lauréats ont été invités à venir en mairie à la remise des prix et ont été chaleureusement remerciés pour leur contribution personnelle à l'embellissement de leur commune.

Informations diverses

Télé-procédures

Dans le cadre du plan de modernisation et de simplification administrative, les télé-procédures pour l'obtention d'un **permis de conduire** ou d'un **certificat d'immatriculation** (dématérialisation possible en cas de changement d'adresse ou de demande de duplicata) font progressivement l'objet d'une généralisation : **vous pouvez désormais effectuer ces démarches sans vous déplacer en préfecture ou sous-préfecture.**

Toutes ces démarches sont accessibles à partir du portail :

www.demarches.interieur.gouv.fr

L'ouverture des télé procédures accessibles au public s'accompagne de la fermeture progressive des guichets d'accueil physique. **A compter du 1er juillet 2017, l'accueil de la sous-préfecture de Brest sera fermé au public les lundi et vendredi matin.**

Pour les permis de conduire, les visites en commission médicale et les certificats d'immatriculation, **l'accueil restera ouvert exclusivement les mardi, mercredi et jeudi matin de 8h30 à 11h30.**

Don du sang



Les collectes de sang pour **le mois de septembre 2017** auront lieu à l'EHPAD AN ELORN (maison de retraite) – rue du Docteur Pouliquen à Landerneau, les :

Lundi 25 septembre de 15h à 19h

Mardi 26 septembre de 14h à 18h

Mercredi 27 septembre et jeudi 28 septembre de 8h à 12h

Relais Parents Assistants Maternels

RPAM Intercommunal Itinérant

La Forest-landerneau, La Roche –Maurice, Le Tréhou, La Martyre, Pencran, Ploudiry, Plouédern, Saint Divy, Saint Thonan et Tréflévénez.

Zone de Loc Ar Bruc - La Cabane aux Bruyères
02-98-43-63-97

PERMANENCES RPAM

septembre & octobre 2017

SAINT THONAN

A la Maison de L'enfance

Jeudi 21 septembre	9H00/12H00
Jeudi 05 octobre	9H00/12H00
Jeudi 19 octobre pas de permanence réunion réseau CAF	
Pas de permanence pendant les vacances scolaires	

CONTACTS du Relais Parents Assistants Maternels : 02.98.43.63.97
rpam.interco@donbosco.asso.fr

PERMANENCES RPAM

septembre & octobre 2017

SAINT DIVY

A la Cantine/Garderie Périscolaire

Jeudi 7 septembre	9H00/12H00
Jeudi 28 septembre	9H00/12H00
Jeudi 12 octobre	9H00/12H00
Pas de permanence pendant les vacances scolaires	

CONTACTS du Relais Parents Assistants Maternels : 02.98.43.63.97
rpam.interco@donbosco.asso.fr

APE Ecole Georges Brassens

Kermesse école G. Brassens



A l'heure de la rentrée, nous avons plaisir à revenir sur la kermesse de l'école Georges Brassens qui s'est déroulée le 2 juillet dernier.

Dès 14h, les enfants étaient fiers de présenter leur spectacle « Départ pour l'espace » préparé avec l'équipe enseignante, avant de reprendre d'assaut les stands.

Aux alentours de 17h, c'est Louane BESCOND qui a remporté les places pour le Puy du Fou au tirage spécial programme.

Encore un très bon moment, un grand merci à tous ceux qui ont œuvré pour encore faire de notre kermesse une belle réussite.

LA FOREST - LANDERNEAU OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



PROCHAINE COLLECTE
ECOLE GEORGES BRASSENS
SA MEDI 9 SEPTEMBRE – 11H00 / 12H00

Rendez-vous à la salle omnisports.

Publicités, magazines et autres papiers glacés sont exclus de la collecte.

Ecole Ste Anne

KIG HA FARZ le dimanche 19 novembre 2017

Réservation

- Fabrice JESTIN – Tél : 02 98 20 22 32 (après 18h)
Favaemlu.jestin@orange.fr
- Annie ABGRALL – Tél : 02 98 20 30 70
Jean-christophe.abgrall@wanadoo.fr

Club « Val Elorn »



Randonnées pédestres

Ouvertes à tous.

Pour les sorties, RDV « parking de l'église » à 13h30 pour un départ groupé en voitures particulières. Chaussures adaptées et bâtons

recommandés.

Renseignements auprès de :

- Daniel Larvor : 02.98.20.31.51
- Gisèle Hallégouët : 02.98.20.25.95

Une marche plus courte est proposée le 1^{er} et le 3^{ème} lundi du mois.

Dates	Randonnées	
04/09/2017	Plougastel «St Gwénolé»	8.8km
11/09/2017	Hanvec	9.5km
18/09/2017	Le Tour de Guipavas	9km
02/10/2017	St Cadou	11.7km
09/10/2017	Goulven	9.8km
16/10/2017	Loperhet	9km
30/10/2017	Lampaul Guimiliau «Ste Anne»	11km
06/11/2017	Le Cranou (Forêt)	11km
13/11/2017	Landerneau « Les pâquerettes »	11km
27/11/2017	Loperhet « Rostiviec »	11km
04/12/2017	St Thonan	8km
11/12/2017	Plougastel (l'Armor)	10.4km
18/12/2017	L'Hopital Camfrout	10.4km
26/12/2017	Lannilis « Moulin du chatel »	11km
08/01/2018	La Forest-Landerneau	8km

Inter-club : Jeudi 7 septembre à Plouédern

Jeudi 14 septembre à La Forest

Jeudi 12 octobre à Saint-Thonan

Travaux manuels : 19 septembre (toujours le 3^{ème} mardi du mois).

Travaux d'aiguilles : 2^{ème} et 4^{ème} vendredis du mois.

Repas froid : jeudi 21 septembre à la salle polyvalente. Inscriptions pour le mardi 12 septembre au foyer Kerjean ou auprès des responsables.

Une permanence sera assurée le samedi 2 septembre au forum des associations.

JGF Tennis



**TENNIS CLUB LA
FOREST-LANDERNEAU**

Le Forum des associations aura lieu le samedi 2 septembre 2017 à la salle polyvalente et le championnat séniors reprend le 15 octobre 2017. La Forest a déjà une

équipe engagée en départementale 2 et souhaite inscrire une deuxième équipe qui évoluerait en départementale 4, nous recherchons des joueurs confirmés ou débutants, souhaitant participer au championnat afin d'étoffer les effectifs et permettre aux maximum de licenciés de jouer en championnat.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le club soit :

Mail : tennis.la.forest@gmail.com

Téléphone : 06 58 03 76 15 (Président)

Site Internet : <http://tclaforestlanderneau.e-monsite.com>

JGF GYM ADULTES



Reprise des cours LUNDI 10 SEPTEMBRE 2017

La cotisation pour l'année (assurance comprise) :
72 € avec **accès aux 4 cours**

Les inscriptions seront prises lors du **forum des associations le 2 septembre.**

Merci de prévoir **certificat médical** et **photo d'identité.**

Renseignements : gymlaforest@gmail.com

JGF badminton

Le club de badminton de La Forest vous informe que ses activités reprendront dès début septembre.

L'association est ouverte à tout public, débutants ou joueurs confirmés, à partir de 6-7 ans, désireux de faire du badminton en loisirs et dans la bonne humeur ! Les

inscriptions se feront au forum des associations, le samedi 2 septembre ou à défaut à la salle omnisport, lors des séances :

- Les mardis dès 19h30 pour la section adulte
- Les mercredis dès 18h30 pour la section enfant (18h30- 19h30 pour les 6-10 ans et 19h30-20h30 pour les 11-15 ans).

Par ailleurs, pour ceux qui veulent s'essayer à ce sport, le club vous propose deux séances « découverte » pendant lesquelles nous vous prêtons une raquette et des volants.

Les Quatre Clochers en Estonie

Samedi 17 juin, les U15 des 4 clochers proposaient aux Forestois un lavage de voiture. Cette dernière opération leur a permis de boucler leur budget, puisqu'ils ont gagné plus de 600€. Un grand merci, car ils ont pu découvrir un magnifique pays début juillet.



Association Tous ensemble avec Justine

LA FOREST-LANDERNEAU

TOUS ENSEMBLE
AVEC JUSTINE

REPAS SOIRÉE DISCO

14-10-17
SAMEDI
19H

L'ASSOCIATION TOUS ENSEMBLE AVEC JUSTINE VOUS PROPOSE
UN PETIT RETOUR DANS LE TEMPS AVEC UN REPAS ANIMÉ ANNÉES 80...

Réservation avant le 23 septembre 2017

Pour tout renseignement et réservation
contactez le 06 65 06 14 85 ou par mail tousensembleavecjustine@laposte.net

Annonces de particuliers

- ✚ Je m'appelle Romane Uguen, j'ai 17 ans. Je suis en terminale S-SVT au lycée Saint-Sébastien.
Je propose de donner des **cours de maths ou de SVT niveau collège et seconde**. Je suis disponible plutôt le week-end, surtout le samedi matin. Je propose également de **garder des enfants soirs et week-end**. Joignable au 07 60 68 43 89.
- ✚ **Recherche nourrice** sur La Forest pour un bébé, de 8h à 13h sur 4 jours à partir de mi-mars. Vous pouvez me contacter au 06 30 47 38 26.
- ✚ **Recherche professeur de piano et solfège** pour cours particulier pour enfant de 13 ans.
Tél : 06-83-16-33-54
- ✚ **Couple cherche terrain constructible** ou division pour un projet d'une petite maison bois de plain-pied.
Contact : 06-75-71-89-36
- ✚ **Couple cherche petite maison à louer** avec jardin.
Contact : 06-51-65-35-86
- ✚ **A louer**, route de Kerhuon, **maison T3**, avec garage et jardin – Tél : 02 98 20 25 77

Annonces de professionnels

Café de la Gare

Ouvert tous les jours de 10h à 12h30 et de 17h à 19h30 ; sauf mardi après-midi et mercredi matin.
Ouvert tous les dimanches et jours fériés
Pain tous les jours sauf le mercredi.
Tel 02 98 20 20 80
cafedelagare29@sfr.fr (possibilité de donner son mail pour être informé des animations du café)

Dimanche 10 sept à partir de 11h30 **Repas crêpes au Café**

La crêperie ambulante Rock ha Billig proposera ses crêpes garnies blé noir et froment, sur place ou à emporter (pour les crêpes à emporter, commander de préférence la veille au café 02 98 20 20 80)

Dimanche 17 septembre **Apéro – Huîtres**

A partir de 11h30, huîtres (de Kersanton, Loperhet) sur place ou à emporter

Dimanche 24 sept à partir de 11h30 **Apéro-légumes ! Thème : le fromage**

La ferme du Fessiou vous propose une assiette apéritive à partir de ses légumes associés à des fromages.

Du 27 septembre au 15 octobre 2017

Exposition FAÑCH AFFICHES

Une sélection d'affiches (1988-2016) sociales et culturelles dessinées par le graphiste Fañch Le Hénaff pour des événements internationaux, pour Strollad ar Vro Bagan, ou encore pour le groupe rock Red Cardell.
Fañch Le Henaff, diplômé des beaux-arts en graphisme en 1984, puis en bourse d'études en Pologne, a depuis 1986 son atelier de design graphique à Locronan. Depuis 1984, il a réalisé plusieurs expositions personnelles et collectives en Bretagne, France, en Europe et à l'étranger.

Annonces diverses

Vous accompagnez un proche malade, en situation de handicap ou dépendant du fait de l'âge ?



Café des aidants®

Pays de Landerneau-Daoulas

Autour d'un café, venez échanger
votre expérience avec d'autres aidants.

Animé par des professionnels, le Café des aidants est un temps convivial d'échange et d'information en libre accès.



Nous vous donnons rendez-vous, le premier jeudi de chaque mois, de 14h à 15h30, autour d'un thème.

PROGRAMME 2ème semestre 2017

Jeudi 7 sept : Qu'est-ce qu'être aidant ?

Jeudi 12 oct : "Et si je partais en vacances ?"

Jeudi 9 nov : Une histoire d'aide, une histoire de famille.

Jeudi 7 déc : Aider un proche, il y a aussi du positif.

Adresse : La Cimenterie, 1er étage

12 rue Saint Ernel 29800 LANDERNEAU

Contact : CLIC pays de Landerneau-Daoulas

clic@ccpld.bzh - Tél : 02 98 85 99 08